

**Ordre du jour de l'assemblée générale de la paroisse du Sacré-Cœur
pour les années 2019 et 2020 à la salle St-Louis
mercredi 2 juin 2021 à 19h00**

1. Accueil
2. Prière
3. Nomination de scrutateurs
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2019
5. Rapport annuel 2019
6. Comptes 2019 Rapport des vérificateurs, adoption
7. Rapport annuel 2020
6. Comptes 2020, rapport des vérificateurs, adoption
7. Nomination des vérificateurs de compte
8. Budget 2021
9. Information cure Travaux terminés, informations sur les journées portes ouvertes et les locations
10. Conseil de paroisse 2021
11. Message du Curé modérateur
12. Collaboration entre les deux paroisses
13. Divers

Le procès-verbal de l'A.G. du 29 septembre 2019 ne sera pas lu étant à disposition à la sacristie, au Narthex et sur Internet : www.cath-ne.ch ou www.paroisse-sacrecoeur-cdf.ch

Tout point non inscrit à l'ordre du jour, sera traité dans les divers

Toute demande de modification concernant l'ordre du jour doit être adressée par écrit 10 jours avant l'assemblée, au Conseil de paroisse du Sacré-Cœur, rue du Doubs 47, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les mesures sanitaires concernant le Coronavirus seront strictement respectées, port du masque et distanciation, maximum 50 personnes.